

TITRE : Cours d'enrichissement facultatifs — Règlement

NUMÉRO DE LA DEMANDE AU SÉNAT :

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 26 novembre 2013

APPROBATION PAR : Conseil de la Faculté

DATE : 26 novembre 2013

Table des matières

ELE3951 : ANNÉE D'ENRICHISSEMENT — POST 3^E ANNÉE 1
 ELE4931 : ANNÉE D'ENRICHISSEMENT — POST 4^E ANNÉE 1

ELE3951 : ANNÉE D'ENRICHISSEMENT — POST 3^E ANNÉE

Ce cours permet aux étudiants et aux étudiantes de prendre une année, entre la troisième et la quatrième année d'externat, pour enrichir leur formation médicale en profitant de possibilités uniques d'apprentissage que le Programme MD n'offre pas. Les étudiants doivent compléter 48 semaines de formation supervisée et évaluée dans des sites approuvés par la Faculté de médecine. Pour s'inscrire à ce cours, les étudiants doivent faire une demande et obtenir l'autorisation de la Faculté au moins six mois avant le début de leur 4^e année d'études. Le cours ne peut être fait qu'une seule fois.

Préalable : Achèvement des trois premières années du programme d'études médicales de premier cycle.

ELE4931 : ANNÉE D'ENRICHISSEMENT — POST 4^E ANNÉE

Ce cours permet aux étudiants et aux étudiantes qui n'ont pas été jumelés à un programme de résidence d'acquérir de l'expérience supplémentaire en milieu clinique et en recherche en vue de les aider dans leur choix de carrière. Les étudiants doivent compléter 30 semaines de formation clinique supervisée et évaluée en plus de 12 semaines dans les domaines de la recherche, des humanités ou dans des projets d'engagement communautaire dans des sites approuvés par la Faculté de médecine. La formation clinique dans une discipline donnée ne doit pas dépasser 50 % du nombre total de semaines de stages au choix. Pour s'inscrire à ce cours, les étudiants doivent obtenir l'autorisation de la Faculté au moins 30 jours avant la collation des grades. Le cours débutera à l'été après l'examen du Conseil médical du Canada (LCMC). Les étudiants obtiendront leur diplôme au terme de leur année d'enrichissement. Le cours ne peut être fait qu'une seule fois.



Préalables : Achèvement des quatre années du programme d'études médicales de premier cycle et aucun jumelage à un programme de résidence. Les étudiants qui s'inscrivent à ce cours ne peuvent pas suivre le cours ELE4941.

